



SMBVAR

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

RECONNU EPAGE

**COMMISSION GEOGRAPHIQUE
ROMME - BRIONNEAU - BOULET**

**SEANCE DU 4 AVRIL 2023
A 18h30 EN SALLE DU CONSEIL A BECON-LES-GRANITS**

COMPTE-RENDU

Vice-Président en charge de la commission : François BOET

Membres :

AVRILLE	BERGUE	Magali	Absente
SAVENNIERES	MILITON	Christian	Absent
SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE	PHILIPPEAU	Christian	Absent
BOUCHEMAINE	BERTRAN	Dominique	Absent
SAINT-LEGER-DE-LINIERES	BOUVET	Dominique	Absent
	PASDELOUP	Daniel	Présent
ANGERS	CRUYPENINCK	Hélène	Absente
LONGUENEE-EN-ANJOU	BERTHELOT	Regis	Absent
BEHUARD	RICHOU	Bruno	Absent
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	GAUTIER	Philippe	Présent
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE	VOISINE	Henri	Présent
	BROUARD	Vincent	Présent
BEAUCOUZE	GAUDICHET	Véronique	Absente
SAINT-GERMAIN-DES-PRES	ALLAIN	Jérôme	Présent
CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	BOET	François	Présent
LA POSSONNIERE	FAGAT	Alain	Absent
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	CHEVALIER	Yves	Présent
VAL D ERDRE AUXENCE	MATHIEU	Christine	Présente
	HODEE	Annick	Absente
	NEVEU	Jean-Yves	Présent
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS	CAILLAUD	Yannick	Présent
BECON-LES-GRANITS	CHEREAU	Catherine	Présente
ERDRE-EN-ANJOU	DUBOSCLARD	Hervé	Présent
	DROCHON	Sébastien	Présent
SAINT-SIGISMOND	PRAT	Sebastien	Absent
SMBVAR	BERLAND	Yves	Excusé
	DEBARRE	Coralie	Présente

Présentation : Coralie DEBARRE

Début de séance : 18h30

M. François BOET, vice-président en charge de la commission, accueille les participants, les remercie de leur présence et remercie Mme Catherine CHEREAU, représentant la commune de Bécon-les-Granits, de nous accueillir.

Il introduit la réunion sur le fait que les enjeux de la préservation de la ressource en eau sont devenus un sujet prédominant dans les discussions publiques et politiques et que cela justifie l'importance des actions des syndicats de rivière et ce pourquoi l'assemblée est réunie ce soir.

Il invite à un tour de table et propose à Mme Coralie DEBARRE de démarrer la présentation.

Mme Coralie DEBARRE, prend la parole pour présenter le bilan de l'année 2022, le programme des travaux de l'année 2023 et le renouvellement du CT EAU BVAR ainsi que l'appel à projet lié. Le support de présentation est joint au présent compte-rendu.

❖ RETOUR SUR L'ANNEE 2022

Concernant les suivis avant et après travaux réalisés pour chaque chantier, il est demandé si des résultats après travaux existent déjà. Mme Coralie DEBARRE répond que non, les suivis après travaux débuteront 3 ans après les premiers travaux (donc 2025).

M. Henri VOISINE demande si ce type de suivi a été réalisé sur la renaturation de la Vilnière à Beaucouzé (site restauré en 2015 par Angers Loire Métropole et ayant été visité lors de la précédente commission de 2022). Mme Coralie DEBARRE répond que Angers Loire Métropole a missionné en 2022 le bureau d'étude Aquascop pour réaliser ce type de bilan. Les résultats sont encore partiels, Mme Coralie DEBARRE propose que cette étude soit présentée à la prochaine commission.

❖ PROGRAMME 2023

Concernant les travaux prévus sur le ruisseau de la Loge à Saint-Germain-des-Prés et Champtocé-sur-Loire, il est demandé les conclusions de la concertation. Mme Coralie DEBARRE répond qu'un grand nombre de propriétaires et exploitants agricole ont été rencontré mais qu'un seul exploitant utilise aujourd'hui le cours d'eau pour abreuver ses vaches. Le point d'abreuvement se situe sur une fosse naturelle du cours d'eau qui se maintient en eau une bonne partie de l'année. Une pompe à museau lui sera fourni pour permettre le déplacement du point d'abreuvement si besoin.

M. Jérôme ALLAIN questionne sur la pérennité d'un passage à gué. Mme Coralie DEBARRE répond que, contrairement au passage actuel, le futur passage à gué sera empierré avec des pierres d'une dimension supérieure à ce que nous pouvons trouver naturellement dans le cours d'eau. Aussi les débits sur la loge sont très faibles donc la force d'arrachement aussi. Enfin si le passage à gué est enseveli de terre ou autre au fur et à mesure des passages, l'exploitant pourra racler au gobet le passage jusqu'à retrouver les cailloux lui indiquant la cote à maintenir.

Concernant les travaux prévus sur le ruisseau de la Coudre à Saint-Léger-de-Linières, M. Daniel PASDELOUP complète la présentation en précisant que la station d'épuration de Saint-Léger-de-Linières va être rénovée en 2023. Les eaux rejetées dans la Coudre n'étaient pas conformes aux normes en vigueur, le système de lagunes va être remplacé par un système de boues activés.

M. Philippe GAUTIER demande si les plans d'eau en amont dans la forêt de Bécon ne pourraient pas être géré pour du soutien à l'étiage. M. Daniel PASDELOUP répond que ces plans d'eau sont privés. M. Philippe GAUTIER engage un échange sur la solution que sont les plans d'eau face au réchauffement climatique, ils sont pour lui une réponse pour assurer de l'eau toute l'année dans les cours d'eau en aval. M. Daniel PASDELOUP répond que les plans d'eau ayant cette fonction sont rares, que les plans d'eau créés aujourd'hui ont un but de rétention pour l'irrigation. Mme Coralie DEBARRE indique qu'il

ne faut pas penser ce type de solution à l'échelle individuelle, l'effet cumulé des plans d'eau est négatif sur la ressource en eau, le taux d'évaporation d'une eau stagnante, donc plus chaude, est très important. Aussi c'est de l'eau en moins qui s'infiltré et recharge les nappes. M. François BOET ajoute que nous sommes sur un territoire déjà très fourni en plan d'eau, le plus dense du département. Il est dit aussi que les anciens avaient maintenu des haies et des mares, que cette évaporation est nécessaire pour le cycle de l'eau et assurer les pluies. M. François BOET répond que l'eau ne retombe pas à l'endroit où elle s'est évaporée. Il est préconisé d'améliorer l'infiltration et la recharge des nappes souterraines et des zones humides où l'eau sera épurée par le sol et de meilleure qualité. Malgré les avis divers, tous s'accordent sur les mots de M. François BOET : il faut ralentir le cycle de l'eau et faire en sorte qu'une goutte qui tombe sur un territoire y reste le plus longtemps possible.

❖ **RENOUVELLEMENT DU CT EAU BVAR ET APPEL À PROJET**

M. Hervé DUBOSCLARD et M. Sébastien DROCHON informe que la commune d'Erdre en Anjou a réalisé un atlas de la biodiversité ayant ciblé le cours d'eau du Brionneau et du Petit Brionneau comme zones à enjeux pour la biodiversité. La commune est volontaire pour mener des actions de renaturation de ces milieux. Mme Coralie DEBARRE indique que le bassin du Brionneau n'avait pas été retenu dans la stratégie 2021-2026 et qu'aucune action ne peut donc y être inscrite avant la fin du programme. Or, un nouveau programme sera écrit en 2027 où le Brionneau pourra être ciblé, d'autres opportunités de renaturation sur la Meignanne étant en attente également. Si la commune ne souhaite pas attendre, elle peut tout à fait porter et déposer un projet dans le CT EAU BVAR par le biais de l'appel à projet.

M. BOET remercie l'assemblée, un verre de l'amitié est offert par la commune de Bécon-les-Granits. La séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance,
Coralie DEBARRE